

**LA VICTOIRE AMERE**  
**Une sortie de guerre difficile et incertaine**  
**pour la Marine (1918 – 1922)**  
par M. Tristan Lecoq

Pour décrire la sortie de la guerre, il faut partir de l'armistice, aller jusqu'à la conférence de Washington (1921-1922) pour prendre en écharpe la victoire des puissances maritimes, les traités de paix et le « premier après-guerre », pour comprendre une forme de réveil français en matière navale, à la suite de la conférence de Washington.

Sortir de la Grande Guerre, c'est faire la paix alors que l'Europe est encore en guerre, intervenir contre le bolchevisme, en Baltique et en mer Noire, lutter contre l'Armée rouge, en Pologne en 1920, puis par le « cordon sanitaire ». La France, épuisée par quatre années de guerre, s'en charge, alors que dans le même temps elle est seule, sur le continent, pour contenir l'Allemagne. Les puissances maritimes qui ont gagné la guerre se détournent plus ou moins rapidement, mais décidément du Vieux Continent.

Le 11 novembre 1918, c'est l'armistice. Pas pour la Marine, ni pour une partie de l'Armée. Le blocus dure jusqu'en 1919 et le traité de Versailles n'est signé que le 28 juin 1919, en pleine guerre : à l'est de l'Europe, dans les Balkans, au Proche-Orient. Surtout, l'Armée et la Marine française interviennent contre la révolution bolchevique. La préparation, la conduite, les résultats de ces interventions sont catastrophiques et entraînent, pour partie, une très grave crise de discipline dans la Marine, non seulement en Mer noire mais aussi en métropole et en Afrique du Nord française. Enfin, la sortie de guerre se lit en prisme et en miroir non seulement des attendus des armistices, mais surtout des conclusions de la conférence de Washington, qui s'achève en 1922.

La guerre est gagnée dans les Balkans et au Moyen-Orient en septembre-octobre 1918. Deux interventions d'ampleur inégale en direction des deux voies d'accès maritimes à la Russie sont alors décidées, qui durent jusqu'au début des années vingt.

La première a lieu en Baltique de 1919 à 1922<sup>1</sup>. Il s'agit, en même temps, de soutenir les nouveaux Etats baltes contre la Révolution, d'assurer l'exécution des clauses de l'armistice, de poursuivre le blocus des côtes allemandes et de répondre à la présence de la *Royal Navy*, revenue en Baltique en novembre 1918. Pour appuyer cette somme d'exigences parfois contradictoires, un dispositif naval comprenant un croiseur, deux avisos et un ravitailleur, que rejoint ensuite le croiseur cuirassé « Montcalm », est constitué et prend le nom de « Division navale de la Baltique » (DNB). Elle ne souffre pas la comparaison avec l'escadre déployée par l'Angleterre. Le dispositif est dissous en 1922. L'outil naval a été utilisé à des fins diplomatiques sans instructions claires ; le défi naval anglais n'a pas été relevé ; la DNB a été travaillée par une crise d'indiscipline qui s'arrête avec le retour en France.

L'autre intervention, en mer Noire, est très supérieure en forces navales et très lourde en conséquences pour la Marine<sup>2</sup>. L'escadre de l'amiral Amet est destinée à soutenir les formations de l'armée de terre engagées dans ce théâtre d'opérations et à apporter aux contre-révolutionnaires, armes et ravitaillement. Mais la déficience des antibolcheviques, nationalistes et réactionnaires, une participation impossible des autres alliés - ni les Britanniques, ni les Américains ne soutiennent l'intervention française -, une situation politique, économique et sociale catastrophique après le départ des Allemands composent un contexte qui rend les opérations extrêmement difficiles.

De surcroît, la Marine ne reçoit aucune instruction politique claire, dans le cadre d'un isolement français grandissant. Le commandement n'est pas nettement défini. Les transmissions sont déficientes, et le renseignement inexistant. A ce tableau déjà noir s'ajoutent des difficultés logistiques : pas de base d'opérations, pas d'arsenal ni d'ouvriers, pas de charbon qui vient de ... Cardiff !

La Marine est chargée dans les faits de deux missions : protéger l'aile droite des troupes alliées en Ukraine et en Bessarabie, et couvrir la Crimée et Sébastopol. Ses unités stationnent à Odessa à compter du 18 décembre, à Sébastopol le 26. Les cuirassés « France », « Vercingétorix », « Jean Bart », et « Justice » maintiennent un blocus sur le sud de la Russie, et servent de plate-forme d'artillerie à la mer, en appui de troupes à terre qui manifestent, dès janvier 1919, peu d'empressement à exécuter les ordres de leurs officiers.

En mars et avril 1919, la population d'Odessa est prise entre un seigneur de la guerre du nom de Gregoriev, les Soviets qui se saisissent du matériel abandonné par les Allemands, et les fusiliers-marins français. Comme il estime la situation intenable, l'ordre d'évacuation est donné le 1er avril, par Franchet d'Esperey, qui commande l'armée d'Orient, contre l'avis de la Marine. Le 6, Odessa est complètement évacuée. Reste Sébastopol où se trouvent les cuirassés français. L'évacuation est décidée, retardée, entreprise entre le 12 et le 15 avril. Le 16, les troupes bolcheviques passent à l'attaque, mais elles sont repoussées grâce à l'artillerie des bords.

Mais le 19 avril des vagues de mutineries éclatent sur plusieurs bâtiments de l'escadre. Ce sont en premier lieu des manifestations d'indiscipline : « A Toulon ! », « Révolution », mots d'ordre distincts, qui traduisent assez bien les motivations croisées des meneurs, qui en jouent, mêlant impatience de rentrer et slogans politiques. Il n'empêche : dès le départ les deux sont liés. Le 20, le pavillon rouge est hissé pendant quelques heures sur les deux *dreadnoughts*, le « Jean-Bart » et le « France », ainsi que sur le « Justice ». A bord du « Jean Bart », navire amiral de l'escadre, un excellent commandant, le capitaine de vaisseau du Couëdic, maîtrise la situation et fait, non sans difficultés, rentrer les choses dans l'ordre. Situation fort différente sur le « France », où le capitaine de vaisseau Robez-Pagillon n'assume en rien les responsabilités dont il est investi face aux mutins. A terre, des cortèges de quelques dizaines de permissionnaires et des porteurs de pancartes fraternisent avec la population et avec les Bolcheviques.

Le 22, des signes de détente apparaissent sur les bords et le 23, le « France » et le « Jean Bart » appareillent pour la France. Le 28 et le 29, Sébastopol est évacuée, comme la décision en avait été prise avant les mutineries. Si une situation vraiment grave a concerné le « France » à Sébastopol et le « Waldeck-Rousseau » devant Odessa, c'est un malaise général sans violence ni contestation des officiers qui s'est manifesté. Un mouvement de désobéissance, bien maîtrisé par la plupart des officiers, calmé par l'annonce du retour. En apparence, cela ressemble à la façon dont Pétain a traité la question des mutineries dans l'Armée, en juin 1917.

Les causes de cette crise de la discipline sont d'abord à rechercher du côté des conditions matérielles pénibles qu'ont subi les marins de ces bords, l'abus des corvées tout l'hiver, les ports désorganisés, l'absence de permissions. Cette situation est d'autant moins supportable que ces grands bâtiments sortent de quatre ans

d'inaction dans des rades accablées de chaleur, derrière des filets anti-sous-marins, ou sont usés par des jours et des jours de patrouille qui ont causé de lourdes pertes à la flotte de surface.

Ils sont également désorganisés par une démobilisation partielle et tardive à la fois, et un grave déficit en gradés, à une époque où les quartiers-mâîtres et marins forment le gros de l'armement.

Manquent 30% des effectifs en moyenne, 60% dans certaines spécialités, au profit des bâtiments affectés à la lutte anti-sous-marine. Manquent ainsi 320 hommes sur 1 200 sur le « France », qui plus est mal commandés...[3](#)

Les conditions d'intervention, en pleine conférence de la paix à Versailles, sont enfin peu claires pour les marins eux-mêmes. Contre qui se bat-on ? Contre les Soviets ? Contre une population russe affamée et brutalisée ? Aux côtés de « volontaires » tzaristes corrompus et méprisés ? La lecture, sur les bords, des interpellations à la Chambre sur l'intervention française et des critiques dont elle fait l'objet apporte enfin des arguments à une partie des équipages, sensible à la contestation politique et syndicale. Le *Journal officiel* relate ainsi les prises de parole de Marcel Cachin, lors des débats des 24, 26, 29 mars 1919.

Si la culture politique des équipages et quartiers-mâîtres, plus ouvriers que marins souvent, est un élément déterminant du déclenchement des mutineries, la crise révèle cependant un malaise plus profond, véritable terreau dont la subversion a pu jouer. La concertation sur les bords à base de « conseils », si elle a permis de ramener le calme, a fait surgir une tête de mutineries jeune, issue des régions ouvrières et non maritimes, et en contact avec les organisations syndicales, socialistes et pacifistes en France. Ceux-là se sont d'ailleurs assez vite opposés au gros des équipages, qui ne demandent qu'à rentrer.

La preuve d'une action politique d'origine française se trouve en fait dans la seconde vague de mutineries, non plus en Russie, mais en Méditerranée orientale, à Bizerte, et en France, de l'été à l'automne 1919. A bord du « Guichen » à Patros ou du « Provence » à Toulon, bien loin de la Russie révolutionnaire donc ont lieu des manifestations à caractère politique, liées à la tension révolutionnaire des années 1919-1920, d'origine française et pas seulement bolchevique. C'est ce qu'exprime l'amiral Amet à Georges Leygues, ministre de la Marine dans le gouvernement

Clemenceau, à son retour à Paris. Cette crise d'indiscipline est, aussi, affaire de politique intérieure. Difficile à dire en 1919 !

Malgré les promesses des officiers sur l'absence de sanctions, la justice militaire condamne les matelots révoltés : une centaine de marins, dont certains ont à peine dix-huit ans, sont condamnés en conseil de guerre. Les peines vont de la mort, commuée en vingt ans de prison, aux travaux forcés en passant par la détention, ou à des peines de travaux publics. Vingt-six touchent le « France », dont six s'accompagnent de la dégradation militaire et d'une peine de détention variant entre 5 et 15 ans. Six pour le « Waldeck-Rousseau » dont trois avec sursis et une peine de détention de 10 ans. Une sanction sévère, mais mesurée. Pas de fusillés. Une amnistie générale en 1922.

« La Grande Guerre a été encadrée par deux illusions : la guerre courte et la paix longue »<sup>4</sup>. La sortie de guerre, c'est une paix « bâclée »<sup>5</sup>, une situation politique, économique et sociale troublée, et une France en tension entre son rôle de gendarme en Europe, contre une revanche allemande, contre la révolution bolchevique, sans les puissances maritimes qui s'en retirent. Pour la Marine, la sortie de guerre est donc aussi difficile que l'entrée en guerre.

Le 17 novembre 1918, une loi votée par la Chambre des députés énonce que « Les armées et leurs chefs ont bien mérité de la patrie ». Nulle mention de la Marine. Il faut attendre le 4 décembre, pour qu'une mention de félicitations lui soit adressée par la commission de la Marine ... rien à voir ! Son devenir est incertain, à la mesure du rôle de la Marine dans la Grande Guerre. Pas de victoires sur mer. Plus de menaces sur mer. Pas d'avenir sur mer. Des bâtiments démodés, fatigués par quatre années de mer, très peu de constructions neuves. Il est vrai que seuls 1% des effectifs de la Marine sont morts au combat, alors qu'un fantassin sur cinq n'est pas rentré.

On comprend dès lors que le type de combat induit par la seule guerre de positions : Verdun, pour l'essentiel, est déterminant dans les éléments d'explication des formes qu'il prend et concentre l'attention des textes sur la Grande Guerre en France. La mobilisation totale ou plus justement en voie de totalisation des sociétés en guerre est ainsi analysée comme une conséquence logique de l'évolution des formes de la guerre sur terre : mobilisation, massification, industrialisation de la guerre sont liées. La « violence de guerre » est devenue un *topos* incontournable de l'historiographie française.

La si longue guerre de position du premier conflit mondial est cependant difficilement réductible à ces seules approches, pour installées qu'elles soient désormais dans l'histoire enseignée<sup>6</sup>. C'est l'interminable siège des Empires centraux, entre la Marne (septembre 1914) et la Marne (juillet 1918), avec l'interaction des fronts, sur terre entre le front de l'ouest, le front de l'est et les Balkans, sur mer en Méditerranée, en mer du Nord et dans l'Atlantique. A bien des égards, pour les Alliés, la Grande Guerre est gagnée sur les mers et n'est pas perdue sur terre. Si 300000 soldats des deux camps sont morts à Verdun, ce sont 450000 morts qui auraient été victimes, dans l'Allemagne en guerre, des conséquences du blocus.

Une réalité traverse en fait la Grande Guerre : le triomphe des puissances maritimes. Ainsi l'écrit, dix ans après la Victoire, le commandant en chef de l'Armée française : « Bien que le principal effort de guerre ait incombé aux armées de terre, ce serait néanmoins une erreur que de méconnaître l'importance de la guerre navale qui nous a assuré la « maîtrise de la mer », condition nécessaire de la Victoire »<sup>7</sup>. Malgré le travail inlassable et ingrat du quotidien du blocus et du ravitaillement, des convois et des transports, de la lutte anti-sous-marine et des marins à terre, malgré l'expérience de la mer, de la science et des combats, en dépit du courage de nos marins, de l'admiration de nos alliés, de la reconnaissance du peuple français, la France irait-elle, en matière navale, vers un « recueillement », comme après 1871 ?

Les clauses navales du traité de Versailles sont édifiantes : l'Allemagne n'a pas le droit de construire des sous-marins ; elle peut mettre en chantier une flotte comprenant un nombre limité de bâtiments de surface, contingentés en déplacement et en calibres. Une bonne image des leçons ambiguës de la Grande Guerre sur mer : si le rôle du sous-marin est reconnu, les navires de ligne cuirassés demeurent la colonne vertébrale des flottes de guerre.

En août 1921, Hugues, secrétaire d'Etat du Président des Etats-Unis, républicain et isolationniste, Harding, accueille ses anciens alliés britanniques, français, italiens et japonais à Washington pour une conférence sur le désarmement naval et sur les principes et la politique à suivre en Extrême-Orient, alors même que les Etats-Unis n'ont ni ratifié le traité de Versailles, ni accepté la Société des Nations. La crise économique contraint les gouvernements à des réductions en matière navale; la destruction de la flotte allemande laisse l'Angleterre sans rival en Europe; c'est un jeu à trois puissances qui se joue donc à Washington<sup>8</sup>.

La délégation française est conduite par Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Elle comprend, à titre d'experts et entre autres, cinq officiers de Marine. Dès l'ouverture de la conférence, « la délégation française était rejetée sur les bas-côtés, au rang des dominions britanniques, faisant face à l'Australien, au Néo-Zélandais et à l'Hindou au visage de cuivre ». Si l'incident est vite réparé, il est révélateur du fait que « la France n'(...) est plus une puissance navale qui compte et avec laquelle on compte. Sa situation navale n'y est pas en rapport avec sa situation politique »<sup>9</sup>.

La conférence de Washington se conclut par un traité de limitation des armements navals le 6 février 1922<sup>10</sup>. Elle voit la renaissance d'un « *Two-Power-Standard* »<sup>11</sup> par et pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui accepte une parité, nouvelle pour elle, avec les Etats-Unis. Les Anglo-Saxons pourront construire chacun 525000 tonnes de navires de guerre ; le Japon est limité à 315000 tonnes ; ce règlement se fait au détriment des marines secondaires, la France et l'Italie auxquelles ont été affectées 175000 tonnes. Le traité précise également les types de bâtiments, leurs tonnages et les calibres maximum autorisés, se fondant d'ailleurs sur les raisonnements des experts qui considèrent toujours, en 1922, le cuirassé comme le « *capital ship* »<sup>12</sup> des marines de guerre.

Pour la France, la parité avec l'Italie passe si mal qu'il faut attendre un an avant que le traité soit ratifié en juillet 1923.

Le traité de Washington est-il cependant autre chose qu'une photographie assez réaliste de l'état des forces et des puissances navales, au lendemain de la Grande Guerre ? Il faut en effet tenir compte de la concentration des forces navales françaises en Méditerranée, depuis 1914, de l'expérience de la guerre navale dans cet espace, et de nos intérêts maritimes et coloniaux. S'y ajoutent les contraintes budgétaires de la France des années 1920. La liberté d'action de la France, en matière d'armements terrestres, était aussi à ce prix.

Insistant sur les efforts que doit faire la France en matière navale, dans le cadre du traité de Washington, Léon Archimbaud écrit en 1923 que « ... nous devons être honnêtes avec nous-mêmes (...) même en l'absence de tout engagement international, nous aurions été obligés, en raison de notre situation financière, de différer jusqu'à cette date [1927] la mise en chantier (...) du premier navire de ligne qui nous est alloué » et qu'il importe désormais d'entreprendre « ... la reconstitution

de nos forces légères et sous-marines », en renonçant aux « ... pratiques ruineuses de modernisation des navires démodés, à faire du neuf avec du vieux, à nous donner en radoubant d'antiques « sabots » l'illusion dangereuse d'une fausse puissance militaire ... »

Il conclut ainsi : « Lorsque le ministère de la Marine aura ainsi courageusement taillé dans les dépenses abusives de son budget, le Parlement n'aura que peu de choses à ajouter pour lui permettre de reconstituer notre flotte dans le cadre qui nous est imposé et qui suffit pour le moment. Cette œuvre accomplie, la France aura une Marine digne d'elle et répondant complètement à ses besoins »<sup>13</sup>.

Le renouveau de la Marine nationale, au seuil des années vingt, se lit au prisme et au miroir de cet appel.

<sup>1</sup>Philippe Masson, « Une flotte oubliée. 1922, la Marine française quitte la Baltique », *Armées d'aujourd'hui*, n° 265, nov. 2001, p. 68-70.

<sup>2</sup>Philippe Masson, *La Marine française et la mer Noire (1918-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

<sup>3</sup>Pour la Marine et durant l'ensemble du conflit, il manque une étude aussi complète que celles de François Cochet, *Survivre au front, les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, Soteca, 2005, et d'Emmanuel Saint-Fuscien, *A vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande guerre*, Paris, éditions de l'EHESS, 2011.

<sup>4</sup>G. Pedroncini, « Les Alliés et le problème du haut commandement naval en Méditerranée 1914-1918 » dans *Marines et Océans*, t.2, 1991 p. 231.

<sup>5</sup>Michel Launay, *Versailles, une paix bâclée ? Le XXème siècle est mal parti*, Bruxelles, éditions Complexe, 1999.

<sup>6</sup>Tristan Lecoq « La Grande Guerre. De l'histoire à l'histoire enseignée », dans « Les Normands dans la Grande Guerre », n° spécial *Etudes normandes*, 2014, 2, p. 121-126

<sup>7</sup>Philippe Pétain, *La guerre mondiale 1914-1918*, Toulouse, Privat, 2014, p. 253.

<sup>8</sup>Lawrence Sondhaus, *The Great War at Sea. A Naval History of the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 358-366

9 Léon Archimbaud, *La conférence de Washington (12 novembre 1921-6 février 1922)* Paris, Payot, 1923, p. 68. - Léon Archimbaud, député radical de la Drôme depuis 1919 et rapporteur du budget des colonies, évoque dans cet extrait la position de la France dans le Pacifique.

10 Un traité du Pacifique, ou « traité des quatre puissances », est également signé à Washington, qui montre le déplacement du centre de gravité de la politique extérieure des Etats-Unis. L'alliance anglo-japonaise de 1902, renouvelée en 1905 et en 1911, est dénoncée à la suite de ce traité.

11 Expression en usage dans la *Royal Navy* pour montrer que, depuis le statut naval de 1889, la Marine britannique devait être supérieure au total cumulé des deuxième et troisième Marines de guerre suivantes

12 Depuis l'apparition de l'artillerie navale cuirassée et du navire du même nom, dans le dernier tiers du XIXème siècle, cette expression désigne le cuirassé comme le bâtiment le plus important des flottes de guerre

13 Léon Archimbaud, op. cit. p. 339-340.